



IV.7.5.3. LES MONUMENTS HISTORIQUES RESSORTANT DE L'ANALYSE MULTICRITERES

CHATEAU DE MAISONTIERS (N°1)

<u>Éléments protégés</u>: Logis, douves, ponts, dépendances, murs de clôture, sol du parc et des terres (inscription). En totalité, le château, ses douves et les parcelles correspondant à l'assise de l'ensemble castral (classement). Commune: Maisontiers

Ce château datant des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, partiellement inscrit par arrêté du 8 novembre 2008 et partiellement classé par arrêté du 10 décembre 2013, est situé à environ 1,4 km au sud-est de la Zone d'Implantation Potentielle.

L'environnement boisé dans lequel s'inscrit le château ne permet pas de vues franches en direction de la zone de projet depuis le château mais seulement des vues filtrées par la trame végétale, notamment depuis les étages en période défeuillée. De plus, l'ensemble bâti est plutôt tourné vers le sud-est et non vers la ZIP. Seule la cour du château est ouverte au public.

Un risque de covisibilité entre cet édifice et la ZIP est identifié depuis la mairie, celle-ci se positionnant sur la RD137, rue principale du bourg.

Une sensibilité modérée est attribuée au château de Maisontiers, notamment du fait du risque de covisibilité.





Photo 121 : Château de Maisontiers – L'édifice s'inscrit dans un environnement arboré (Source : https://monumentum.fr/) – depuis la cour, la trame végétale filtre fortement les vues



Photo 122 : Château de Maisontiers – Depuis la mairie, la ZIP s'intercale entre le parc de Maisontiers-Tessonnière et le château de Maisontiers, qui se devine par la présence d'arbres ornementaux



Carte 46 : Zoom sur le château de Maisontiers





DOMAINE DU CHATEAU DE SAINT-LOUP (N°2)

<u>Éléments protégés</u>: Parties bâties et non bâties du domaine, hormis l'emprise de la voie ferrée traversant le parc <u>Commune</u>: Saint-Loup-Lamairé

<u>Autres protections</u> : Site Patrimonial Remarquable de Saint-Loup-Lamairé

Le domaine du château de Saint-Loup, classé par arrêtés du 8 janvier 1947 et du 5 juillet 1993, comprend une île entourée de douves alimentées par le Thouet accueillant le château, le donjon et la cour d'honneur, à laquelle s'ajoutent des dépendances (pigeonnier, ferme, orangerie) et un parc en partie boisé. Ce domaine s'inscrit dans la vallée du Thouet, à environ 2,4 km au nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle.

L'implantation du domaine en fond de vallée ne permet pas de vues lointaines en direction de la ZIP, le regard ne pouvant pas passer au-delà du coteau ouest de la vallée du Thouet. De plus, la trame végétale recouvrant le coteau ajoute un masque visuel supplémentaire. De ce fait, depuis la cour du château, le château lui-même, les dépendances et la majorité du parc, les vues sont courtes et aucune perception en direction de la ZIP n'est possible. Cependant, une partie du parc se situe en position topographique légèrement plus haute, lorsque l'on s'éloigne du canal, permettant éventuellement des vues tronquées par le coteau en direction de la ZIP.

Aucun risque de covisibilité n'est identifié entre la zone de projet et le château.

Le château et son environnement proche (cour, donjon, dépendance, parties du parc proche du canal), du fait de leur position topographique en point bas, sont considérés comme faiblement sensible à l'implantation éventuelle d'éoliennes au sein de la ZIP. Les parties hautes du parc sont quant à elle modérément sensible au projet. Une sensibilité potentielle faible depuis la majorité du domaine, à modérée depuis les parties hautes du parc est donc attribuée au domaine du château de Saint-Loup.

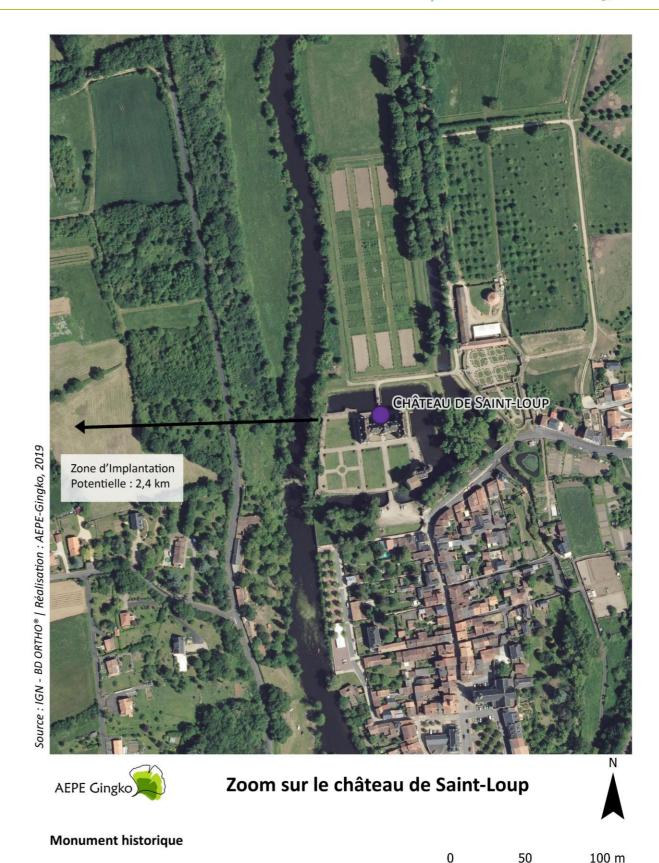


Photo 123 : Domaine du château de Saint-Loup – le château et la majorité du domaine se situent en point bas, dans un environnement fermé par le relief et la végétation (vue depuis le coteau ouest)





Photo 124 : Domaine du château de Saint-Loup (Source : https://survoldefrance.fr/ et https://survoldefrance.fr/ et https://survoldefrance.fr/ et https://saint-loup-lamaire.fr/)



Carte 47 : Zoom sur le château de Saint-Loup

Classé





CHATEAU D'ORFEUILLE (N°7)

<u>Éléments protégés</u>: Ensemble des parties bâties (château en totalité, communs, portails, pont et balustrade) et non bâties (cour et terrasse)

<u>Commune</u> : Gourgé

Le château d'Orfeuille fut construit au XIVème siècle et est le résultat de plusieurs siècles de construction et de rénovation, celui-ci ayant subi de nombreux dommages au cours de son histoire. Inscrit monument historique par arrêté du 3 juin 1996, cet édifice se situe en point haut, à 2,7 km au sud de la Zone d'Implantation Potentielle.

Malgré son positionnement topographique en surplomb du Cébron et de ses affluents, la trame végétale dense ceinturant le château ne permet potentiellement pas de vues lointaines sur les paysages alentours depuis la cour ou les étages du château. De plus, l'édifice et sa cour ne sont pas tournés vers la zone de projet mais plutôt vers le sud-est.

Aucun risque de covisibilité n'a été relevé, le château étant masqué par la trame végétale.

La présence d'un masque végétal dense induit une sensibilité potentielle faible pour le château d'Orfeuille.







Photo 125 : Château d'Orfeuille – le château dans son environnement boisé (Sources : https://monumentum.fr/ et https://www.survoldefrance.fr/)



Carte 48 : Zoom sur le château d'Orfeuille





ANCIENNE ABBAYE SAINT-PIERRE (N°11)

<u>Éléments protégés</u>: Église, bâtiment conventuel, prison, cuvage, chapelle, logis prieural, portail, élévation, terrain <u>Commune</u>: Airvault

<u>Autres protections</u>: Site Patrimonial Remarquable d'Airvault

L'abbaye d'Airvault est localisée dans le tissu urbain dense du centre historique de la ville, à environ 5,1 km au nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle.

Il n'y a pas de vues possibles vers l'extérieur depuis les abords immédiats du fait de la trame bâtie dense du centre d'Airvault. Le clocher de l'église Saint-Pierre est visible dans les panoramas de la silhouette de la ville qui sont parfois possibles depuis l'est, ainsi que depuis les hauteurs de l'unité urbaine, particulièrement depuis les remparts du château. La sensibilité du monument est donc en lien avec un risque de covisibilité en direction de la ZIP depuis ces points.

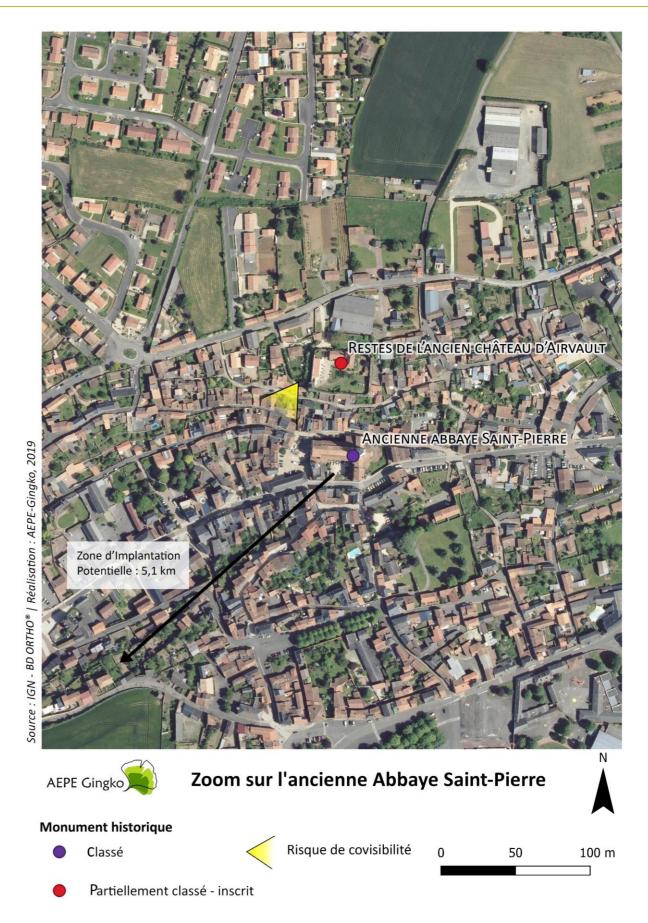
Des risques de covisibilité étant identifiés, la sensibilité potentielle attribuée à l'ancienne abbaye Saint-Pierre est modérée.







Photo 126 : Ancienne abbaye Saint-Pierre – depuis le pied de l'abbaye, les vues sont fermées mais depuis les hauteurs de la ville (ici, les remparts de l'ancien château), les perspectives s'ouvrent



Carte 49 : Zoom sur l'ancienne Abbaye Saint-Pierre





RESTES DE L'ANCIEN CHATEAU D'AIRVAULT (N°12)

<u>Éléments protégés</u>: L'enceinte en totalité, avec ses tours, le vestige de la barbacane et les sols du château (classés), les restes de l'ancien château (inscrits)

<u>Commune</u>: Airvault

<u>Autres protections</u>: Site Patrimonial Remarquable d'Airvault

L'ancien château d'Airvault, inscrit par arrêté du 3 octobre 1929 et classé par arrêté du 24 septembre 2007, est localisé dans le tissu urbain dense du centre historique de la ville, à environ 5,1 km au nord-est de la Zone d'Implantation Potentielle.

Il n'y a pas de vues possibles vers l'extérieur depuis les abords immédiats du fait de la densité de la trame bâtie d'Airvault. En revanche l'édifice, constitué de deux tours, du logis et des murs d'enceinte, est construit sur un site en surplomb de la ville et de la vallée du Thouet. La hauteur du monument implique donc des vues possibles audelà du relief en direction du projet depuis les parties hautes du bâtiment, notamment depuis les remparts rendus accessibles au public. Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière est d'ailleurs visible depuis ce point-ci. L'édifice est aujourd'hui privé et utilisé en chambres d'hôtes.

Aucun risque de covisibilité n'a été identifié entre le château et la ZIP.

Les vestiges du château d'Airvault permettant des vues lointaines en direction de la ZIP depuis les parties hautes, la sensibilité potentielle attribuée à ce monument est modérée.



Photo 127: Château d'Airvault – Sa situation topographique en surplomb de la vallée permet des vues lointaines depuis les remparts, le logis et les tours (Source: http://www.tourisme-cambresis.fr/)



Carte 50 : Zoom sur les restes de l'ancien château d'Airvault